

BUDGET MUNICIPAL 2008

Chères coteaulacoises, chers coteaulacois,

En ce début d'année 2008, les membres du conseil municipal sont heureux de vous présenter le budget adopté lors de la réunion extraordinaire du 18 décembre dernier. Ce budget 2008 est conservateur mais permet de poursuivre le développement de la municipalité en réalisant certains objectifs primordiaux. La préparation d'un budget pour une ville en croissance n'est jamais simple. Les besoins sont multiples et la sélection de ceux-ci est un travail exigeant. La perspective des bénéfices à long terme pour la population en général est l'élément qui nous a guidé dans le choix des priorités.

Le développement économique et démographique de la ville se poursuit. L'année qui commence s'annonce particulièrement active puisque de nombreux projets commerciaux et résidentiels sont présentement à l'étude. De plus, les travaux de prolongement du boulevard Dupont dans le parc industriel sont actuellement en cours et permettront à de nouvelles entreprises, qui avaient déjà annoncé leurs intentions, de commencer la construction de leur édifice.

Des projets initiés en 2007 se concrétiseront en 2008, notamment la construction de la nouvelle caserne. La livraison de deux nouveaux camions autopompe pour le Service de prévention des incendies se fera vers la fin de l'été. Le nouveau Pavillon Wilson et l'aménagement du parc Wilson seront terminés au courant de l'été également. Outre ces projets, la mise aux normes de l'usine de filtration municipale, tel qu'exigé par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) est aussi un projet classé prioritaire.

Les membres du conseil municipal sont confiants en l'avenir de la ville et l'objectif commun reste toujours le même : faire de la ville de Coteau-du-Lac un lieu dynamique et vivant où il est possible pour les familles et les individus de s'épanouir.

Projets d'immobilisations pour 2008-2009-2010

En vertu de l'article 473 de la Loi sur les Cités et ville, le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations. Pour les années 2008, 2009 et 2010, les projets d'immobilisations totalisent 13 273 500 \$. Pour l'année 2008, les projets d'immobilisations s'élèvent à 3 257 000 \$. Évidemment, ces projets ne pourront se réaliser qu'en fonction des budgets disponibles.

Mode de financement

Ces divers projets seront financés par différentes sources:

- Fonds d'immobilisation
- Fonds de roulement
- Réserves et fonds de parc
- Subventions fédérales et provinciales
- SOFIL (remboursement de la taxe d'accise aux municipalités)
- Réglements d'emprunt

Au cours de l'année 2008, les membres du conseil municipal, appuyés par tous les employés municipaux, continueront de travailler avec dynamisme et constance pour vous offrir un milieu de vie plaisant et attrayant.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2008 placée sous le signe de la santé et de la prospérité.

Robert Sauvé
Maire



Robert Sauvé
Maire



Hubert Vincent
District
Léon-Giroux



Robert Lapointe
District Georges-
Jules-Beaudet



Pierre Gaumont
District
Elzéar-Deguire



Robert Doucet
District
Hubert-St-Amour



Mario Cadieux
District
Julien-Cuierrier



Luc Isabelle
District
Édouard-Dumesnil

TABLEAU DES REVENUS	2007	2008	Variation (\$)
Taxes foncières			
Immeubles résidentiels	2 794 146 \$	2 846 666 \$	52 520 \$
Immeubles 6 logements et plus	116 295 \$	125 434 \$	9 139 \$
Immeubles non résidentiels	264 612 \$	743 396 \$	478 784 \$
Immeubles industriels	146 277 \$	146 279 \$	2 \$
Immeubles agricoles	187 642 \$	188 187 \$	545 \$
Terrains vacants desservis	103 856 \$	125 859 \$	22 003 \$
Répartitions locales	75 544 \$	75 544 \$	0 \$
Autres organismes	7 964 \$	5 643 \$	(2 321 \$)
Sous-total	3 696 336 \$	4 257 008 \$	560 672 \$

Sur une autre base

Taxes, compensations et tarification	2007	2008	Variation (\$)
Eau	362 665 \$	400 782 \$	38 117 \$
Égout et Assainissement des eaux	383 099 \$	388 609 \$	5 510 \$
Eau : Parc industriel	209 811 \$	230 596 \$	20 785 \$
Enlèvement des ordures et cueillette sélective	552 354 \$	589 690 \$	37 336 \$
Répartitions locales	588 393 \$	680 000 \$	91 607 \$
Sous-total	2 096 322 \$	2 289 677 \$	193 355 \$

Compensations tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec	2007	2008	Variation (\$)
Gouvernement du Québec	142 674 \$	120 857 \$	(21 817 \$)
Gouvernement du Canada	10 100 \$	10 100 \$	0 \$
Sous-total	152 774 \$	130 957 \$	(21 817 \$)

Autres Revenus

Divers	86 406 \$	66 900 \$	(19 506 \$)
Permis de construction	27 650 \$	73 000 \$	45 350 \$
Droits de mutation	325 000 \$	250 000 \$	(75 000 \$)
Remboursement quote-part Sûreté Québec	150 000 \$	300 000 \$	150 000 \$
Intérêts et revenus divers	94 000 \$	88 000 \$	(6 000 \$)
Sous-total	683 056 \$	777 900 \$	94 844 \$

Transferts inconditionnels	104 921 \$	115 600 \$	10 679 \$
Transferts conditionnels	51 092 \$	88 831 \$	37 739 \$
Sous-total	156 013 \$	204 431 \$	48 418 \$

Affectations

Surplus accumulé affecté Aménagement parc	10 000 \$	0 \$	(10 000 \$)
Surplus accumulé non affecté	197 657 \$	0 \$	(197 657 \$)
Sous-total	207 657 \$	0 \$	(207 657 \$)

TOTAL DES REVENUS	6 992 158 \$	7 659 973 \$	667 815 \$
--------------------------	---------------------	---------------------	-------------------

TABLEAU DES DÉPENSES

	2007	2008	Variation (\$)
Administration générale	1 026 123 \$	1 113 025 \$	86 902 \$
Sécurité publique	1 373 746 \$	1 504 445 \$	130 699 \$
Transport	1 044 294 \$	1 021 218 \$	(23 076 \$)
Hygiène du milieu	1 553 015 \$	1 623 760 \$	70 745 \$
Santé et bien-être	5 500 \$	7 000 \$	1 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	251 287 \$	345 146 \$	93 859 \$
Loisirs et culture	563 879 \$	653 126 \$	89 247 \$
Frais de financement	352 002 \$	504 028 \$	152 026 \$
Remboursement de dettes	709 914 \$	782 280 \$	72 366 \$
Immobilisations	112 398 \$	105 945 \$	(6 453 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	6 992 158 \$	7 659 973 \$	667 815 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$	0 \$
--	-------------	-------------	-------------



En bref pour 2008:

Total du rôle d'évaluation:

	2007	2008
Total du rôle d'évaluation:	467 004 400 \$	490 030 800 \$
Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale:	188 739 \$	190 970 \$

Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale:

Taux de taxes foncières (par 100\$ d'évaluation)

Immeubles résidentiels

2007: 0.72 \$

2008: 0.72 \$

Immeubles agricoles

2007: 0.72 \$

2008: 0.72 \$

Immeubles 6 logements et plus

2007: 0.90 \$

2008: 0.90 \$

Terrains vacants desservis

2007: 0.90 \$

2008: 0.90 \$

Immeubles non-résidentiels

2007: 1.00 \$

2008: 1.00 \$

Immeubles industriels

2007: 1.13 \$

2008: 1.13 \$

Tarifs à l'unité

Eau

	2007	2008
Résidentiel	154,00 \$	166,00 \$
Commerciale	234 \$ à 485 \$	257 \$ à 640 \$

Égout et Assainissement des eaux

	2007	2008
Résidentiel	167,00 \$	167,00 \$
Commerciale	254 \$ à 527 \$	254 \$ à 527 \$

Ordures

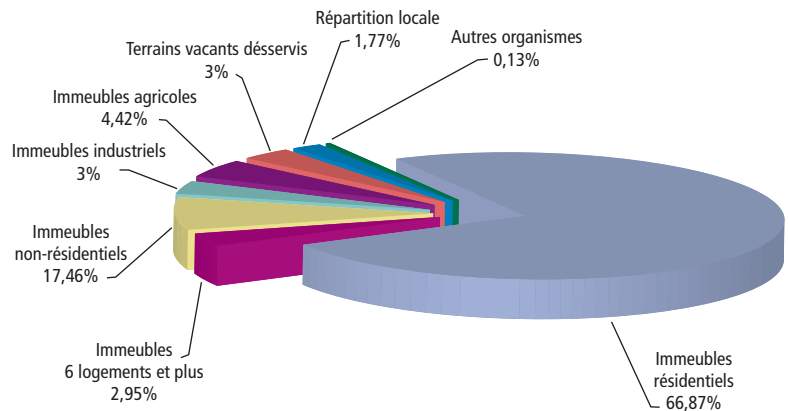
	2007	2008
Résidentiel	232,00 \$	244,00 \$
Commercial	300 \$ à 518 \$	316 \$ à 655 \$

Cueillette sélective

	2007	2008
Cueillette sélective	55 \$	58 \$

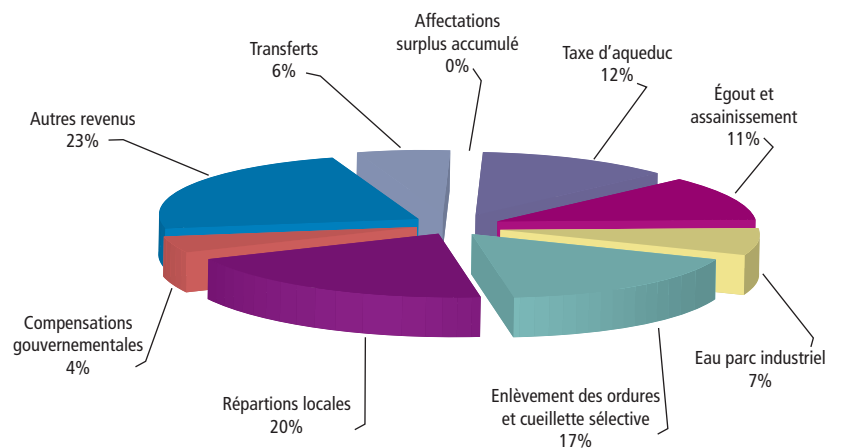
Répartition des revenus des taxes foncières

Immeubles résidentiels	2 846 666 \$
Immeubles 6 logements et +	125 434 \$
Immeubles non-résidentiels	743 396 \$
Immeubles industriels	146 279 \$
Immeubles agricoles	188 187 \$
Terrains vacants desservis	125 859 \$
Répartition locale	75 544 \$
Autres organismes	5 643 \$



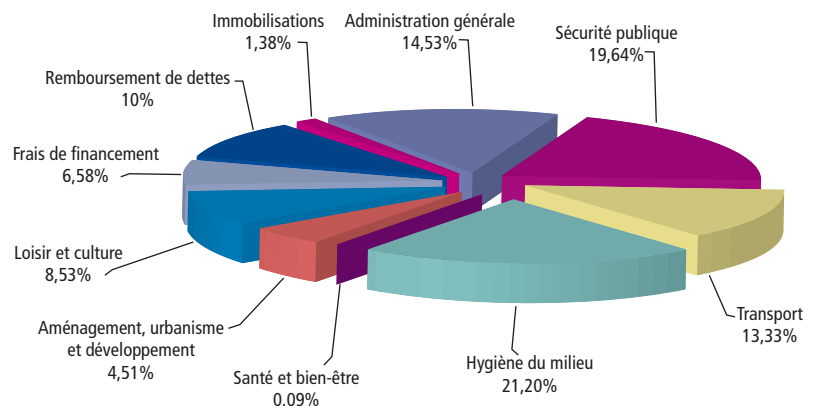
Répartition des taxes de services et autres revenus

Taxe d'aqueduc	400 782 \$
Égout et assainissement	388 609 \$
Eau parc industriel	230 596 \$
Enlèvement des ordures et cueillette sélective	589 690 \$
Répartions locales	680 000 \$
Compensations gouvernementales	130 957 \$
Autres revenus	777 900 \$
Transferts	204 431 \$
Affectations surplus accumulé	0 \$



Répartition des dépenses

Administration générale	1 113 025 \$
Sécurité publique	1 504 445 \$
Transport	1 021 218 \$
Hygiène du milieu	1 623 760 \$
Santé et bien-être	7 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	345 146 \$
Loisir et culture	653 126 \$
Frais de financement	504 028 \$
Remboursement de dettes	782 280 \$
Immobilisations	105 945 \$



Collecte sélective POUR L'ENVIRONNEMENT ... ET LE PORTE-MONNAIE

Chaque tonne de déchet qui n'est pas envoyée aux sites d'enfouissement permet une économie à tous les contribuables. Chaque tonne de matières recyclables envoyée au centre de traitement plutôt qu'au dépotoir augmente la ristourne aux villes. Ainsi, en 2006, la ristourne totale pour la ville de Coteau-du-Lac a été de 14 084,96\$ pour la période du 23 juin 2006 au 30 septembre 2006, de 21 418,15 \$ du 1^{er} octobre 2006 au 31 mars 2007 et de 27 077,91 \$ du 1^{er} avril 2007 au 30 septembre 2007.

Malheureusement, sur les 23 municipalités que compte la MRC de Vaudreuil-Soulanges, les résidents de Coteau-du-Lac sont ceux qui recyclent le moins.



Branchements illégaux au réseau d'égout sanitaire UNE PROBLÉMATIQUE MAJEURE POUR TOUS

En mai dernier à travers un Info-Express, la ville informait les propriétaires d'habitation de la problématique des branchements illégaux des résidences au réseau d'égout sanitaire. Contrevenant au règlement no 155 de la ville, de nombreux propriétaires ont branché directement la pompe de leur puits d'assèchement du sous-sol (communément appelée « sump pump ») au réseau sanitaire municipal. Pire encore, plusieurs ont branché les gouttières du toit directement à leur drain français qui s'écoule dans le puits d'assèchement.

Les résultats sont lourds de conséquences pour tous les contribuables :

- lors de la fonte des neiges ou lors de fortes pluies ou pire encore, lorsque les deux arrivent en même temps comme au début du mois de janvier, le réseau ne suffit pas à la tâche.

- La forte charge en eau dans le réseau fait augmenter les coûts d'opération, d'entretien, d'électricité et use prématurément les équipements des stations de pompage.

- Toutes ces eaux sont acheminées à l'usine de

traitement des eaux usées située au parc industriel. Et là encore, les conséquences s'accumulent :

- L'usine doit traiter de l'eau de pluie. Les pompes et les aérateurs fonctionnent à plein régime pour traiter de l'eau qui ne nécessitent aucun traitement. Les factures d'électricité augmentent;
- La capacité maximale de traitement des étangs aérés est largement dépassée lors de la fonte des neiges ou de périodes d'orage. Les eaux parasites (captage et infiltration) comptent pour 62% de l'eau traitée alors qu'elles ne devraient compter que pour moins de 48%. Les projets de développements domiciliaires sont bloqués. Des travaux qui coûteront plus de 3 millions de dollars afin d'accroître la capacité de traitement doivent être faits dès cet été pour respecter les normes du gouvernement.

En conséquence, la ville procèdera au cours des prochains mois à une campagne d'inspection de toutes les résidences desservies afin de vérifier les branchements au réseau. En cas d'infraction, la ville accordera 15 jours pour corriger la situation. Après quoi, des amendes cumulatives de 300 \$ par jour seront imposées aux contrevenants.

